LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
Grand'Rue, 13, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence de publicité Haasenstein & Vogler
144, Place de l'Hôtel-de-Ville, 144

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
TROIS MOIS	FR. 4 —	FR. 7 —
SIX MOIS	» 6 50	» 13 —
UN AN	» 12 —	» 25 —

ANNONCES

	Annonces	Réclames
CANTON, LA LIGNE 15 CENT.		
SUISSE	» 20 »	50 CENT.
ÉTRANGER	» 25 »	

Un numéro du journal : 5 centimes

VENDREDI 17 AOUT 1894
229 — OCTAVE DE LA FÊTE DE S. LAURENT — 136
Numéro 191
VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.

(BREF DE PIE IX A LA *Liberté.*)

O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous *vous proposez* d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.

(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)

M. V. X.

La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine (PIE IX)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service de l'Agence Havas

Lyon, 16 août.

Caserio a été exécuté ce matin, à 4 heures 55.

Voici quelques détails sur cette exécution et les instants qui l'ont précédée.

Un violent orage, qui s'est abattu pendant la nuit sur la ville de Lyon, a éloigné les curieux du lieu de l'exécution.

A 1 heure, les troupes et les gardiens de la paix arrivent et cerne le vaste quadrilatère où se trouve située la prison Saint-Joseph, de telle façon que les curieux soient tenus à une distance d'au moins trois cents mètres.

Vers 3 heures, un peu avant l'arrivée du fourgon, on a entendu pousser dans la prison même le cri de : « Vive l'anarchie ! » Est-ce Caserio qui a voulu tenter de se donner du courage, comprenant que sa dernière heure approchait ? Est-ce un autre prisonnier qui a voulu l'avertir ? Nul ne le sait.

A 3 heures, Deibler commence à monter la sinistre machine. Une heure plus tard, il va, accompagné de ses aides, à la prison Saint-Joseph, afin de prendre livraison du condamné.

Réveillé par le directeur de la prison, Caserio, qui s'était tant vanté de ne pas craindre la mort et qui voulait, disait-il jadis, montrer plus de courage que les anarchistes exécutés avant lui, a eu, au contraire, une attitude peu courageuse, en apprenant que le moment de monter à l'échafaud était venu. Les gardiens ont eu beaucoup de peine à l'habiller. Il n'a voulu ni boire, ni manger, ni voir son défenseur, pas plus que M. l'aumônier.

Cependant, Caserio a eu un mouvement de *sensibilité* au moment où le directeur de la prison lui a parlé de sa mère. Mais ce n'a été qu'un éclair. A partir de ce moment, il est resté muet jusqu'au pied de l'échafaud.

A 4 h. 55, le fourgon est venu se placer à gauche de la guillotine. On a remarqué que Caserio était affreusement blême, lorsqu'il est descendu de cette lugubre voiture. Son regard s'est porté un instant sur le couperet qui allait lui trancher la tête.

En montant les degrés de l'échafaud le jeune assassin s'est souvenu du cri à pousser avant l'exécution. Réunissant donc le peu de force qui lui restait, il a dit, en arrivant devant la bascule, mais d'une voix presque étranglée : « Courage, camarades. Vive l'anarchie ! »

Les aides du bourreau s'emparent alors de lui et le couchent sur la planche. Il se débat désespérément, mais le couteau tombe et justice est faite.

La foule alors devenue compacte applaudit à cet acte de justice, puis s'écoule lentement.

Londres, 16 août.

Des désordres se sont produits dans les mines d'Hamley. La foule a lancé des pierres sur la police. Nombreuses arrestations opérées.

Londres, 16 août.

Le *Times* publie une dépêche de Managua (Nicaragua) assurant qu'une convention a été signée entre le Guatemala, le Nicaragua, le Salvador et le Honduras, pour la constitution de la République américaine centrale. Costarica a refusé de faire partie de la nouvelle union.

Le *Daily-News* publie une dépêche de Yokohama disant que, dans le combat naval du 10 août près de Wei Hai Wei, sept vaisseaux chinois ont coulé. La légation japonaise de Londres, au contraire, affirme que la flotte japonaise n'a pas rencontré la flotte chinoise et qu'une simple canonnade a été échangée avec les forts ennemis.

Berlin, 16 août.

Le *Kleine Journal* annonce que le filou qui a volé, le 1er août, à la gare de Zurich, le coffre du conducteur de la Compagnie londonnienne pour les voyages circulaires, a été arrêté dans une station de Berlin, au moment même où il allait utiliser un des billets volés.

De nos correspondants particuliers

Lucerne, 16 août.

Du 24 août au 9 septembre, une exposition artistique suisse aura lieu dans la grande salle de la Maison des associations catholiques, à Lucerne.

LETTRE DE BERNE

Banque d'Etat et Banque privée.

Berne, le 16 août.

L'une des objections les plus sérieuses contre la Banque d'Etat, c'est qu'elle peut tomber sous l'influence d'une coterie politique, et alors le crédit, et même la fortune de l'Etat, seront à la merci d'intérêts privés *inavouables*. Voici comment M. Hauser répond à cette objection. Nous donnons les arguments de l'honorable chef du département des finances à titre de renseignement sans y rien ajouter ni retrancher.

Nous sommes loin de contester, dit-il, qu'il puisse arriver que des hommes ou des partis politiques exercent une influence sur la Banque d'Etat et nous ne contestons pas non plus les dangers qui en résulteraient; nous nous rendons même compte que l'on nourrit peut être çà et là l'espoir de se servir de la Banque d'Etat pour maintenir et pour étendre des influences politiques. Mais nous croyons que ce danger existe dans une mesure au moins égale pour une Banque privée, concessionnée et dirigée par l'Etat, que pour une Banque d'Etat pure et simple. Est-ce que l'on a encore jamais vu des hommes et des partis politiques exercer une influence sur des sociétés par actions de Banques privées ou de chemins de fer ?

Les expériences que nous avons faites avec nos nombreuses Banques cantonales ne permettent de rien conclure contre le système des Banques d'Etat ni contre celui des Banques dirigées par l'Etat. Ainsi, dans le canton de Zurich, où, depuis les grandes luttes politiques de la fin de la période de 1860 à 1870, le pouvoir est tantôt entre les mains du parti libéral et tantôt dans celui du parti démocratique, la Banque cantonale a toujours été à l'abri de toute influence politique ; au contraire, on a vu une grande majorité démocratique nommer un Conseil d'administration en majorité libéral, et plus tard, quand la majorité avait passé de gauche à droite au Grand Conseil, on a vu l'élément démocratique prendre le dessus dans le Conseil d'administration. La Banque cantonale zuricoise existe depuis bientôt un quart de siècle ; elle est dirigée par un conseil d'administration nommé par le Grand Conseil ; la surveillance est exercée par le Grand Conseil. La Banque est donc dirigée, administrée et surveillée par l'Etat; mais on n'a encore jamais entendu dire que quelqu'un ait été l'objet de faveurs ou de défaveurs de la part de la Banque à cause de ses opinions politiques. On n'a jamais entendu dire qu'un parti politique ait même essayé d'exercer une influence sur la Banque et sur son administration. Autant que nous le savons, il en est de même dans les autres cantons.

Que notre Banque centrale soit une Banque d'Etat ou une Banque privée, elle devra être organisée de manière à tenir loin d'elle toute influence politique. L'administration de la Banque devra être indépendante et ne pas former seulement une branche de l'administration générale de l'Etat.

La direction de la Banque ne devra pas être confiée à des hommes politiques, mais à des hommes d'affaires; les membres de l'Assemblée fédérale devront être exclus de l'administration de la Banque, les Chambres devront exercer seulement la surveillance sur les opérations par des organes spéciaux.

Il est aussi de la plus grande importance de limiter la sphère d'action de la Banque à celle d'une banque d'*émission, d'escompte* et de virement; il ne doit pas être permis à la Banque d'ouvrir des crédits à découvert. Si la Banque d'Etat est organisée, dirigée et administrée d'après les propositions du département des finances, on peut dire qu'alors tout danger est écarté de la voir devenir un lieu de refuge pour des *politiciens usés*, ou un instrument docile entre les mains des partis politiques, ou bien un champ pour des essais économiques *dangereux*.

CONFÉDÉRATION

La Katholische Volkspartei

Voici les statuts du parti populaire catholique de la Suisse, tels qu'ils ont été adoptés à l'unanimité dans l'assemblée du 12 août à Lucerne.

1. Le parti catholique populaire suisse est la *réunion des partis conservateurs* organisés des cantons, en vue d'une action d'ensemble sur le terrain de la politique fédérale.

2. Les partis conservateurs cantonaux restent absolument indépendants en ce qui concerne la politique cantonale. Ils sont tenus toutefois de se donner une organisation et d'en faire part au comité central du parti.

3 Le organes du parti sont : *a)* le *congrès* du parti ; *b)* le comité du parti.

4. Le Congrès se compose 1° des députés du groupe conservateur aux Chambres fédérales ; 2° des délégués des organisations catholiques cantonales, en raison de un délégué par 2000 adhérents (et un délégué pour une fraction en sus de 1000 adhérents ; 3° des délégués des Sociétés et corporations intercantonales, à raison de un *délégué par mille adhérents. Tous* les membres du congrès auront voix délibérative.

5. Le congrès du parti se réunit d'ordinaire au moins tous les deux ans. Le comité fixe le lieu et l'époque de la réunion. Des congrès extraordinaires peuvent être convoqués par le comité selon qu'il le juge à propos ou sur la demande de cinq organisations cantonales.

6 *L'ordre du jour du congrès* doit être au moins publié trois semaines à l'avance.

Les révisions des statuts, l'élection du comité, la détermination des cotisations ordinaire à la caisse centrale, ainsi que la réception ou l'exclusion de partis cantonaux et d'associations intercantonales sont des objets relevant de l'ordre du jour des congrès ordinaires.

L'exclusion de partis cantonaux et d'associations a lieu lorsque ces corps se gèrent d'une manière ouverte contre les principes du parti, ou contre les décisions du congrès. Pour cette exclusion, une majorité des deux tiers est requise.

Dans tous les autres cas soumis au congrès, c'est la majorité des votants qui décide.

On est libre en tout temps de sortir du parti.

7. *Le comité du parti se compose des membres* du comité de la fraction conservatrice des Chambres fédérales, ainsi que de huit membres laissés au choix du congrès. Le président de la droite catholique est en même temps président du comité du parti. Pour le reste, le comité se constitue comme bon lui semble. La durée de ses fonctions est de trois ans.

8. Le président convoque le comité selon les besoins ; il doit toutefois le convoquer dès que cinq membres le demandent.

9. Le comité du parti est l'organe exécutif du parti. Sa principale mission est de demeurer en contact permanent avec les partis conservateurs cantonaux et avec les associations intercantonales, afin de préparer l'unité d'action du parti dans toutes les questions importantes de la politique fédérale.

10. Un secrétaire permanent est adjoint au comité. Il est élu par le comité, qui fixe en même temps les obligations de ce secrétaire.

11. Sont considérés comme organes du parti les journaux qui sont désignés comme tels par les organisations cantonales et les associations intercantonales. Les journaux du parti sont tenus de publier gratuitement les communications qui leur parviennent sur l'ordre du comité.

12. *Il est constitué un fonds de parti se composant* : *a)* des contributions volontaires ; *b)* des contributions annuelles des organisations cantonales. Ces contributions sont d'un centime par chaque adhérent du parti. Le congrès détermine le maximum que doit atteindre le fonds du parti. Une fois ce maximum acquis les contributions régulières tombent.

13. *Les organisations cantonales et les associations* intercantonales qui sortent du parti ou qui en sont exclues n'ont aucune part à la fortune du parti.

14. Les dépenses annuelles du parti sont couvertes comme suit :

a) Par les revenus du fonds du parti aussitôt qu'il aura atteint le quantum fixé par le congrès : *b)* par les contributions annuelles des *organisations cantonales, qui sont* calculées d'après le nombre des délégués ; *c* par les contributions des associations intercantonales, que le comité détermine en tenant compte de toutes les circonstances ; *d)* par les dons volontaires.

L'administration du fonds de la caisse du parti appartient au comité.

15 Les statuts du parti peuvent être revisés à chaque réunion du congrès ordinaire.

Dispositions transitoires

Les statuts entrent en vigueur dès leur adoption par l'*assemblée constituante* du parti. Les organisations ainsi que les associations intercantonales qui prennent part à cette séance constituante sont considérées comme incorporées au parti conservateur suisse.

Congrès pour la protection des animaux. — Après une longue discussion le 11e Congrès, siégeant à Berne, a pris connaissance, mercredi matin, des diverses propositions sur les points discutés, et chargé le Dr Ohlsen de provoquer, d'accord avec les Sociétés internationales, des mesures énergiques pour la protection des oiseaux en Italie.

M. Decroix a rapporté sur le transport des animaux en France ; MM. Peter et Hartmann sur les rapports littéraires entre les Sociétés. Puis M. Lienhard a déclaré le Congrès clos. Le prochain Congrès aura lieu en 1896 à Budapest.

A 11 heures, les congressistes sont partis pour Thoune. C'est en célébrant le 50e anniversaire de la Société de Berne pour la protection des animaux et le 25e de celle d'Aarau, que s'est terminé le Congrès international. 150 congressistes ont pris part à l'excursion à Thoune ; avant le dîner, visite au château de la Schadau. Au banquet, M. Muller, président de la ville de Berne, a porté un toast à la patrie. Superbe temps pour la promenade en bateau. La plupart des congressistes font un séjour dans l'Oberland.

La Société des officiers de la Confédération suisse met au concours *les questions* suivantes :

1. *Jusqu'à quel* point nos institutions militaires actuelles ne sont-elles plus à la hauteur des exigences du temps présent ? Quels en sont les points défectueux, conséquences de la loi actuelle ? Dans quel sens et par quels moyens, tout en tenant compte des conditions particulières du pays, notre organisation militaire peut-elle être consolidée et perfectionnée par une loi nouvelle ?

2. Les opérations de Lecourbe dans les Hautes-Alpes suisses en 1799, au point de vue spécial du rôle qu'y a joué le massif du Gothard.

3. Quelles conséquences aura pour l'artillerie dans une guerre l'emploi probablement plus fréquent des shrapnels : *a)* dans l'organisation du personnel ; *b) dans le service des pièces* ; *c)* dans le tir ; *d)* dans la tactique de la batterie ; *e)* dans le matériel de l'artillerie ; *f)* dans la munition elle-même ?

Les mémoires devront être envoyés avant le 31 mars 1895 au comité central de la Société des officiers de la Confédération suisse à Bâle. Ils devront être désignés par une devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, laquelle renfermera le nom, le grade et l'adresse de l'auteur.

Une somme de 1,500 fr. pourra être employée à récompenser les meilleurs travaux présentés. La répartition totale ou partielle sera déterminée par la Société, sur la proposition du jury, dans l'assemblée qui sera tenue dans l'été 1895. La composition du jury sera publiée plus tard.

NOUVELLES DES CANTONS

Le recours de Wassilieff contre sa condamnation a été déposé mardi soir. Il est basé sur trois motifs.

Presse. — Ensuite de la nomination de M. Daucourt au poste de préfet du district de Porrentruy, la rédaction du *Pays* vient d'être acceptée par M. Alfred Ribeaud, avocat, qui donne sa démission de directeur de l'Agence des poursuites de ce district. Le *Pays*, entre de nouvelles mains, restera le serviteur dévoué et l'organe du parti conservateur catholique dans le Jura. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère.

Courageux sauveteur. — Un conseiller municipal de Zurich, M. Hasler, actuellement en villégiature dans les Grisons, vient d'accomplir un acte de courage vraiment méritoire. Une jeune fille de 11 ans, qui s'appuyait à la barrière pourrie d'un pont de la *Rabiusa — torrent qui traverse* la vallée de Churwalden et se jette dans la Plessur, non loin de Coire — tomba dans l'onde écumante, la clôture ayant soudain cédé sous son poids. M. Hasler, qui se trouvait près de là, n'écouta que son courage et se précipita dans la rivière à la suite de la jeune fille, qu'il fut assez heureux de ramener vivante à la rive. L'état de la fillette est alarmant, car elle s'est fait de graves blessures dans sa chute.

Démenti. — La nouvelle lancée de Brunnen à quelques journaux, que le fameux anarchiste russe, baron Sternberg, aurait couché à l'hôtel du Gothard, est un pur canard.

D'une manière générale, il faut se méfier des renseignements que certains or-

ganés étrangers donnent sur les anarchistes en Suisse. Ils sont le plus souvent fort exagérés, quand ils ne sont pas le produit de la pure imagination ou de la malveillance. A aucune époque la Suisse n'a rempli avec plus de sérieux et de suite ses devoirs internationaux.

La battue, organisée dans la contrée de Bière (Vaud), contre une bête féroce, que personne n'a vue, mais qui a tué un certain nombre d'animaux domestiques, a eu lieu le 15, comme c'était annoncé. Elle avait réuni environ 400 hommes des districts environnants ; elle n'a donné aucun résultat, sauf un accident. Un chasseur, en maniant imprudemment un revolver, a eu l'index de la main gauche transpercé par une balle.

Trois chasseurs ont aperçu près du chalet du Pré d'Aubonne un loup de grande taille, qui s'est réfugié au pied du Mont de Bière dans des rochers et fourrés inaccessibles.

D'après les empreintes relevées, on a constaté que ce carnassier est accompagné d'un autre loup de moins grande taille.

On attend les ordres du département.

Tuberculose. — Le département de l'Intérieur du Valais fait procéder, en ce moment, aux inspections diagnostiques de tuberculine sur des sujets de la race d'Hérens. C'est M. Robert, de Lancy, qui dirige les expériences avec M. le vétérinaire Favre, de Sion.

Lycopode gigantesque. — On a cueilli, dans une forêt au-dessus du Landeron (Neuchâtel), un exemplaire phénoménal de ce champignon. Il pèse 3 kg. 750 gr., mesure 108 centimètres de circonférence et 36 centimètres de hauteur ; il forme une sphère presque régulière, d'un blanc jaunâtre, quadrillée de petits losanges légèrement protubérants. Le lycopode est encore appelé boviste et vulgairement pet-de-loup.

Le Congrès international de géologie a commencé le 15 août à Genève par une séance d'organisation. Une trentaine de géologues suisses, russes, français, anglais, bulgares, américains, mexicains, participeront à la première excursion dans le Jura vaudois et neuchâtelois.

ÉTRANGER

LÉON XIII ET LA QUESTION SOCIALE

M. l'abbé Six, de Tourcoing, l'éloquent directeur du journal la *Démocratie Chrétienne,* vient d'être honoré de l'approbation suivante que nous sommes heureux de reproduire :

Très honoré Monsieur,

Plus d'une fois, le Saint-Père a manifesté l'importance qu'Il reconnaît à la question sociale, et, après avoir indiqué la voie que l'on devrait suivre pour arriver à sa meilleure solution, l'Auguste Pontife a encore daigné, à plusieurs reprises, témoigner sa bienveillance aux personnes qui s'appliquent avec un soin particulier, et avec profit, à cette importante question. A cette bienveillance pontificale, vous aviez, vous, acquis déjà de justes titres, depuis le jour où vous avez commencé la publication de la *Démocratie Chrétienne ;* c'est à cause de cela que je me réjouis aujourd'hui de vous faire connaître que Sa Sainteté est d'autant plus satisfaite de votre œuvre et de celle de vos collaborateurs que vous avez nettement exprimé la volonté de vous conformer exactement aux doctrines et aux conseils du Siège apostolique. La docilité dont vous faites profession, et l'obéissance que vous promettez à tous et à chacun des actes émanés du Souverain-Pontife sur la question sociale et tout particulièrement à la mémorable Encyclique *Rerum Novarum,* sont une garantie certaine de la droiture de vos intentions. Ce n'est pas sans satisfaction non plus que Sa Sainteté a appris que les rédacteurs de ladite revue, non contents de répandre parmi le peuple les enseignements contenus dans ses Encycliques relatives à la question sociale, entendent en outre diriger leur intelligence et leur activité vers une plus vaste organisation de l'action sociale chrétienne. Cette œuvre, si elle convient aux laïques, n'est pas moins digne des prêtres, parce que rien n'est plus le propre du ministère de ces derniers que d'éclairer le peuple sur le danger des fausses doctrines et de le mettre en garde contre les embûches des ennemis de l'ordre social en le ramenant à l'observation de la pratique des principes chrétiens.

Le Saint-Père a tracé Lui-mêmes les grandes lignes de cette œuvre et a indiqué la voie dans laquelle doivent entrer et prêtres et laïques pour partager avec Lui sa sollicitude envers les classes ouvrières. Mais à quiconque aura répondu à son appel, l'auguste Auteur de l'Encyclique *Rerum Novarum,* a laissé libres l'examen et l'étude de plusieurs points secondaires, bien que connexes, à la grande question sociale. Il fera évidemment œuvre utile, celui qui apportera sur ces points là une discussion sereine et tranquille, sans agitation de parti ni violation des devoirs du respect mutuel et de charité réciproque qui unissent les chrétiens entre eux.

Le Saint-Père ne doute pas que vous et vos collaborateurs, en mettant à exécution vos louables efforts, vous voudrez bien avoir présentes à l'esprit ces conditions nécessaires à toute discussion, spécialement quand elle se produit sous forme de polémique ; c'est pourquoi Il m'a chargé d'exprimer à vous et à vos collègues de rédaction, les sentiments de bienveillance qui l'animent, vous assurant de la paternelle affection avec laquelle Il bénit vos personnes et vos études.

En souhaitant que la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ produise avec abondance les fruits que vous désirez, je me déclare, avec les sentiments de la plus haute estime, très honoré monsieur, votre très affectionné serviteur.

M. card. RAMPOLLA.

Rome, le 6 août 1894.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Cette lettre de l'Em. cardinal secrétaire d'Etat est d'autant plus remarquable qu'elle s'adresse à l'un des organes en vue de ce que l'on appelle l'école belge des sociologues catholiques. Les encouragements du Vatican à la *Démocratie chrétienne,* venant si peu de temps après la très importante lettre de l'Em. cardinal Rampolla à M. de Montenach, ont évidemment pour but de ramener l'unité d'esprit et d'action parmi les catholiques, en précisant les intentions du Souverain Pontife et en indiquant à tous les hommes de bonne foi quels sont, parmi ceux qui s'occupent de questions sociales, ceux qui correspondent le mieux aux vues du Saint-Siège et qui ont une meilleure intelligence des enseignements contenus dans l'Encyclique *Rerum Novarum.*

Un certain nombre d'importants journaux catholiques de Belgique et de France ont évité jusqu'ici de publier la lettre de l'Em. cardinal Rampolla à M. l'abbé de Six. Cette abstention n'est pas sans avoir une douloureuse signification.

ALLIANCE AUSTRO-SERBE

Il est de nouveau question de la convention secrète qui existe, dit-on, entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie, bien que le gouvernement serbe en ait démenti formellement l'existence. Cette convention aurait été signée en 1882, sous l'inspiration du roi Milan et du ministre Pirotchanatz, un des progressistes les plus austrophiles du parti ; la durée devait en être de douze ans.

Cette convention pourrait, assure-t-on, se résumer comme suit : 1° l'Autriche-Hongrie soutient la dynastie des Obrenovitch en Serbie ; 2° l'Autriche-Hongrie favorise l'expansion de la Serbie vers l'Est et vers le Sud, notamment en Macédoine ; 3° la Serbie s'engage à ne susciter aucune difficulté à l'Autriche-Hongrie dans son administration de la Bosnie et de l'Herzégovine ; 4° la Serbie s'engage à ne conclure aucune convention de nature politique sans le consentement de l'Autriche-Hongrie.

On assure de même que des pourparlers sont en train pour renouveler cette convention. Aussi plusieurs journaux russes demandent que le ministre Persiani, actuellement en congé, regagne Belgrade sans plus tarder.

NOUVELLES DU MATIN

France. — L'arrangement entre la France et l'Etat du Congo a été signé mardi au ministère des affaires étrangères.

— Des élections complémentaires avaient lieu dimanche à Cette ; il y a eu grève de candidats et d'électeurs et impossibilité de former les bureaux. Sur 9557 inscrits, 89 votants seulement se sont présentés.

— On télégraphie de Perpignan que le Conseil municipal de Trouillas, canton de Thuir, vient de démissionner à cause de la persistance de la mévente des vins.

Les membres démissionnaires s'engagent à ne plus se représenter devant les électeurs tant que le gouvernement n'appuiera pas de toutes ses forces les lois proposées en faveur de la viticulture par les députés du Midi.

Les conseillers démissionnaires protestent, en outre, contre l'attitude du gouvernement qui a empêché, par la clôture précipitée de la session des Chambres, le vote de la loi élevant les droits de douane sur les raisins secs.

— Caserio a attendu son exécution avec une profonde indifférence. Il répondait à peine aux questions que lui posaient ses gardiens. Sa seule distraction était la lecture. Au lendemain de sa condamnation, il a commencé à lire *Don Quichotte.* Mercredi, il n'avait pas encore achevé cet ouvrage. Il passait ses journées étendu sur son lit et ne disant jamais un mot ni de l'attentat ni de sa famille.

L'exécution a dû avoir lieu ce matin, comme on l'avait annoncé.

— Le tribunal correctionnel de Grenoble a condamné à deux ans de prison un individu qui a saccagé le 28 juin le consulat italien ; il a condamné en outre à des peines variant de trois mois à quinze jours de prison une vingtaine d'individus qui ont participé aux troubles contre les Italiens les 25 et 26 juin.

— Le mariage de M. Carnot fils avec Mlle Chiris a été célébré mardi matin. La cérémonie a été tout intime.

Angleterre. — A la Chambre des communes M. Asquith, répondant à une question, déclare qu'il n'a reçu aucun avis officiel du gouvernement français au sujet de la condamnation de Cornélius Herz. Il n'en sait que ce qui a été dit dans les journaux et ne peut donc exprimer son opinion sur cette affaire qui soulève une question de droit. Si d'autre part Cornélius Herz croit que sa détention est illégale, il peut en référer aux tribunaux anglais.

La Chambre reprend ensuite la discussion du bill sur la journée de huit heures dans les mines.

— La Chambre des lords a discuté le bill sur les tenanciers irlandais évincés. Lord Salisbury a combattu le bill, qui, dit-il, serait un obstacle au rachat des terres. Il a invité ses collègues à résister, sans se demander si le rejet du bill peut abréger l'existence de la Chambre des lords. Lord Rosebery a déclaré que le bill est nécessaire pour la sécurité de l'Irlande.

La Chambre des lords a rejeté le bill en seconde lecture par 249 voix contre 30.

— On dément dans les cercles officiels que l'Angleterre ait l'intention de proposer une intervention internationale en Corée.

— L'empereur d'Allemagne a assisté mardi, par un temps splendide, aux manœuvres de combat à Longvalley près d'Aldershot. Comme toujours, l'empereur a montré la plus grande activité. Monté sur un cheval gris, il se trouvait tantôt dans un camp, tantôt dans l'autre, manifestant plus d'ardeur que le duc de Connaught lui-même. A la fin des opérations, l'empereur a complimenté le duc de Connaught, lui disant que tout avait été parfait et bien mené. L'empereur est parti le soir pour Gravesend et est arrivé à minuit à bord du *Hohenzollern.*

Allemagne. — D'après la *Gazette de Cologne,* une tour de 51 mètres de hauteur est actuellement en construction sur la colline de Hamberg, près Gœttingue. Cette tour portera le nom du prince Bismark. Les frais sont couverts par une souscription publique à laquelle ont pris part l'empereur Guillaume, le roi de Wurtemberg, différentes villes, des corps d'officiers et des Sociétés allemandes.

Dans le cas où il y aurait des fonds suffisants, les murs de la tour seront ornés d'images artistiques rappelant différentes époques de la vie de l'ancien chancelier.

— Le chancelier de l'empire a répondu à une demande de l'Union des agriculteurs qu'il est disposé à envoyer en mission, à titre d'essai, dans les pays qui occupent une place importante dans le commerce des produits agricoles, une délégation d'hommes versés dans les questions d'agriculture et d'économie. Un crédit spécial sera porté au prochain budget de l'empire.

— Dix huit associations féminines ont adressé à l'empereur une pétition réclamant la répression de la débauche et l'internement des personnes de mauvaise vie dans des maisons de correction. L'empereur a répondu qu'il suivrait la question avec un vif intérêt et qu'il avait chargé le ministre de l'intérieur d'examiner la pétition.

— Lundi soir, des agent voulurent arrêter dans l'Elisabethstrasse, à Berlin, un individu nommé Schewen. Cet homme prit la fuite et fit feu six fois sur la foule. Deux agents et plusieurs personnes, dont l'identité n'est pas encore constatée, ont été blessées. Le coupable n'a pu être rejoint qu'à grand'peine ; on l'a conduit à la direction de police.

Il résulte de l'enquête que Schewen stationnait dans la rue avec quelques com-

---

5 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

LILIA

« Pardonne-moi, murmure-t-il, je vais briser ton cœur, je vais empoissonner toute ton existence. » A la lueur de la veilleuse il trace à la hâte quelques mots, place doucement ce billet auprès de celle qui repose si paisible dans l'ignorance de son malheur et, tremblant d'émotion, il reprend le chemin secret qui l'a conduit jusque là.

Le lendemain Lilia, comme à l'ordinaire, veut dès son réveil embrasser sa mère. Mais elle se voit repoussée, tandis que la comtesse mêle des larmes et des mots sans suite à des éclats de rire qui font mal à entendre. C'est en vain que la pauvre enfant redit toutes les tendresses qu'elle avait bégayées dès sa plus tendre enfance.

« Qui es-tu ?... Je ne te connais pas. La mort « est venue, elle m'a enlevé tout ce que j'aime... « il est parti... l'Océan l'entraîne... — Je ne suis « plus mère... je ne suis plus épouse... »

Effrayée, Lilia court appeler Mlle Andrieux. Il n'y avait pas à en douter, la comtesse était folle. Dans son égarement, elle lisait et relisait un billet que l'on parvint à saisir et qui portait ces quelques mots :

« Adieu mon Yvonne chérie : pardonne-moi « les larmes que je vais te coûter. Je suis « obligée de quitter la France où l'on m'a con- « damné injustement à mort et où je dois pas- « ser pour avoir subi ma sentence ; je cherche- « rai un asile au-delà des mers. Un jour peut- « être, je pourrai vous revoir, c'est pour cela « que je veux vivre. Parle quelquefois de moi « à notre Lilia ; la seule pensée qui adoucira « mon exil est celle qui me montrera auprès « de toi cet ange consolateur. J'ai la confiance « que mon épouse et mon enfant ne cesseront « jamais de m'estimer et de m'aimer. »

Ce coup si inattendu avait fait sombrer la raison de la comtesse ; sa folie était calme, mais navrante : elle redisait sans cesse ce nom de Ludovic qui lui était si cher, parlait de guerre et de sang et mêlait les doux rêves qu'elle avait formés pour l'avenir avec les tristes réalités devant lesquelles son esprit avait succombé.

En vain on essaya de se mettre à la poursuite du comte pour lui apprendre ce cruel événement ; on sut qu'il avait paru la veille à la ferme des Ormes mais il fut impossible de retrouver ses traces.

III

LILIA ET JOHANNA

Pauvre petite Lilia ! c'est elle surtout, frêle et sensible enfant, qui va porter le poids de cette immense épreuve. Mme de Chambercy, brisée par le choc, a perdu dans sa démence le sentiment de son malheur. Lilia au contraire a devant elle tout un avenir de souffrance et de souffrance solitaire... Dès cette heure terrible qui lui a révélé prématurément le redoutable secret de la douleur, elle a cessé d'être une enfant ; l'insouciance de son âge a fait place à de graves préoccupations ; ses jeux ont été abandonnés ; le sourire frais et charmant qui ravissait son père s'est envolé de ses lèvres et l'enfant, déjà portée à la rêverie, s'est repliée sur elle-même comme une fleur, dont le calice se referme sous un vent d'orage. Intelligence précoce d'ailleurs, nature élevée et énergique elle semblait préparée à soutenir vaillamment la lutte contre l'isolement et le malheur.

Mlle Andrieux était, il est vrai, à la hauteur de la tâche qui lui incombait ; elle se dévoua tout entière à la fille de son amie et remplaça la pauvre insensée tout à la fois comme maîtresse de maison et comme mère. Mais son abord froid, presque sévère, disposait peu son élève à l'expansion qui lui aurait fait tant de bien ; aussi l'enfant prit-elle dès lors l'habitude de confier ses peines et ses espérances à un journal presque quotidien où elle se peignit elle-même sans prétention, sans cacul. Ces pages, recueillies plus tard par une main amie, nous permettront parfois durant ce récit de saisir les impressions de notre intéressante héroïne.

Dès le soir du jour fatal où le bonheur disparut du manoir naguère si joyeux, elle inaugurait son petit cahier par ce cri de douleur filiale :

« Jeudi 23 janvier 1871. — O mon Dieu ! que je suis malheureuse !... Papa nous abandonne, et ma pauvre maman a perdu la raison ! Cher papa, parti sans que je le revoie... Oh ! pourquoi ne me suis je pas réveillée cette nuit quand il est venu déposer ce triste billet, je l'aurais supplié de m'emmener avec lui... mais non, il ne l'aurait pas pu... Je l'aurais gêné dans sa fuite, car il fuit, lui si fier, si courageux. Comme il doit souffrir ! Et puis il faut que je reste auprès de maman. J'espère bien qu'elle guérira et alors je tâcherai de la consoler. Mais qui consolera mon père chéri ?... Je l'aime tant ! il était si bon pour sa Lilia ! Mon Dieu, je vous en prie, protégez-le. Je vous promets d'être bien sage, de bien obéir à Mlle Jeanne et vous sauverez mon papa et vous le ferez revenir bientôt, n'est-ce pas ? »

Il n'est pas rare que le sentiment de la poésie se développe spontanément dans une âme sous la double influence de la solitude et de la douleur. C'est ce qui arriva pour Lilia. Encore tout enfant, elle rencontra la muse dans ces allées silencieuses, dans ces bosquets ombreux où elle allait chercher le souvenir de ce père adoré qui tant de fois l'y avait conduite pour prendre part à ses jeux ou l'instruire dans des entretiens pour tous deux pleins de charme. Elle ignorait absolument les règles de la versification, mais quand elle eut cédé à ses premières inspirations, quand elle eut épanché d'instinct l'ardeur naïve de son cœur blessé dans des rimes mal croisées, sans doute, mais animées d'un souffle vraiment poétique, il lui fut facile, avec son esprit aussi sérieux que prompt, de trouver dans la partie de la bibliothèque qui lui était accessible, le vieux cours de rhétorique dont les leçons lui suffirent pour plier sa jeune lyre aux exigences du rhythme. Citons seulement de cette époque les quelques vers qui témoignent de sa désolation en voyant persister la folie de sa mère :

(A suivre).

pagnons. Se voyant observés par la police, ces individus cherchèrent querelle aux agents et une rixe s'ensuivit. C'est alors que Schewen, saisi par les agents, fit feu à diverses reprises pour se dégager. Deux fonctionnaires de police sont grièvement blessés. Les individus qui se trouvaient avec le meurtrier ont pu prendre la fuite. Plusieurs arrestations ont été faites dans la nuit.

Autriche-Hongrie. — A la réception des délégués hongrois par la commission de l'exposition de Lemberg, M. Csoendoees, conseiller municipal de Budapest, a prononcé une allocution où il a déclaré que les Hongrois sont venus à l'exposition non seulement pour témoigner de leur amitié pour les Polonais, mais encore pour nouer des liens plus étroits pour l'avenir.

Ces déclarations ont été accueillis par de vifs applaudissements.

— On télégraphie de Fiume que le feu a pris dans un magasin de la gare de cette ville, où une grande quantité de marchandises étaient accumulées; l'incendie s'est étendu à un second magasin. Il prend de grandes proportions; on travaille activement au sauvetage.

— Dans la commune de Kesztolez, près de Gran, quelques terres ayant été vendues à la Société minière en vue de fouilles, les paysans se sont révoltés en demandant que la vente fût annulée; la gendarmerie étant insuffisante, on a fait venir des troupes qui ont rétabli l'ordre.

— La plupart des patrons menuisiers de Budapest ont fait droit aux réclamations des ouvriers. En conséquence, la grève est en décroissance. Mille ouvriers menuisiers environ ont quitté Budapest, se rendant en province ou à l'étranger.

Italie. — On assure que le gouvernement français a prévenu le gouvernement italien qu'il serait encore procédé incessamment à l'expulsion de beaucoup d'anarchistes italiens. Il existe une entente entre les deux gouvernements pour la remise réciproque des anarchistes, de manière à empêcher ceux ci de se rendre dans d'autres pays. Les anarchistes italiens expulsés de France seront conduits directement à la frontière italienne.

— Le directeur général des douanes ayant des motifs de croire que la diminution anormale dans les recettes provient de l'importation clandestine de marchandises dans le royaume, a appelé sur ce fait l'attention du ministre des finances. Des mesures énergiques sont prescrites en vue de mettre fin à cet état de choses. Les postes de douane seront renforcés. En outre, des inspections seront faites à l'improviste dans tous les bureaux de douanes du royaume.

— La police de Rome a mis la main sur un groupe d'anarchistes parmi lesquels elle croit pouvoir trouver les auteurs des différents attentats qui ont jeté l'effroi parmi la population de Rome ces mois derniers. Au commencement d'août, une réunion d'anarchistes avait eu lieu en pleine campagne près d'Acqua Acetosa, sous la présidence d'un nommé Mariottini, mécanicien toscan. Il y a peu de jours, la police, mise au courant, dit l'*Opinione*, par Mariottini lui-même de ce qui s'était passé à Acqua Acetosa, fit une descente chez un marchand de journaux du nom de Clari, habitant une maison isolée de la rue Lazio, à Rome. Elle y découvrit un laboratoire clandestin, fort bien approvisionné de matières explosibles, et saisit entre autres une petite caisse renfermant plusieurs bombes toutes prêtes. Clari a été mis en état d'arrestation, ainsi que Mariottini et cinq jeunes gens de 18 à 25 ans, qui avaient pris part à la réunion d'Acqua Acetosa.

Belgique. — La police de Bruxelles a procédé dans des bouges de la ville à l'arrestation en bloc de quarante-sept malfaiteurs qui ont commis une grande quantité de vols dans toute la Belgique.

Plusieurs sont soupçonnés d'être les auteurs des dernières explosions de dynamite. Ils ont fait une certaine résistance aux agents chargés de les arrêter; mais finalement force est restée à la loi et ils ont tous été écroués.

Guerre sino japonaise. — Un combat a eu lieu le 11 août entre les flottes chinoise et japonaise; la flotte japonaise est victorieuse. On n'a point d'autres détails.

Etats-Unis. — Le Sénat a sanctionné, par 47 voix contre 20, le nouveau traité avec la Chine.

Le traité est d'une durée de dix ans, prorogeable d'autant si, au bout de ce terme, il n'est dénoncé. Il interdit, en dehors de certaines conditions, l'immigration des Chinois aux Etats Unis et ne permet à des citoyens de l'empire du Milieu de rentrer sur le territoire de l'Union que s'ils y ont des parents ou des propriétés et des créances représentant au moins mille dollars, et s'ils ne l'ont quitté que depuis deux ans au maximum.

Le gouvernement chinois s'engage à entraver de tout son pouvoir l'émigration des travailleurs chinois aux Etats-Unis.

FRIBOURG

Réunion générale du Pius-verein fribourgeois

à Siviriez, le 27 août

L'administration du chemin de fer a bien voulu faciliter la participation du public fribourgeois à l'assemblée populaire du Pius-Verein, qui aura lieu le lundi 27 août à Siviriez. Dans ce but, elle a décidé la création de billets spéciaux, à prix très réduits, qui seront mis en vente dans les gares du Jura-Simplon et du Bulle-Romont.

Voici le prix des billets, aller et retour. Deux prix sont indiqués pour chaque gare, l'un pour la seconde et l'autre pour la troisième classe.

Ligne principale. Palézieux-gare, 1 fr. 15, 85 cent.; Oron, 90, 70 cent.; Vauderens, 40, 30 cent.; **Romont, 40, 30 cent.**; Villaz-Saint-Pierre, 75, 55 cent.; Chénens, 1 fr. 15, 85 cent.; Cottens, 1 fr. 35, 1 fr.; Neyruz, 1 fr. 50, 1 fr. 10; Rosé, 1 fr. 75, 1 fr. 30; Matran, 1 fr. 90, 1 fr. 40; **Fribourg, 2 fr. 35, 1 fr. 70**; Guin, 2 fr. 80, 2 fr. 05; Schmitten, 3 fr. 20, 2 fr. 35; Flamatt, 3 fr. 50, 2 fr. 60.

Bulle-Romont. Vuisternens, 90, 70 cent.; Sales, 1 fr. 20, 90 cent.; Vaulruz, 1 fr. 35., 1 fr.; **Bulle, 1 fr. 80. 1 fr. 35.**

Ligne transversale de la Broye. Belfaux, 2 fr. 80, 2 fr. 05; Grolley, 3 fr. 05, 2 fr. 25; Léchelles, 3 fr. 35, 2 fr. 45; Cousset, 3 fr. 50, 2 fr. 60; Corcelles (transversale), 3 fr. 60, 2 fr. 65; **Payerne, 3 fr. 75, 2 fr. 75**; Cugy, 3 fr. 95, 2 fr. 90; **Estavayer, 4 fr. 30, 3 fr. 15**; Cheyres, 4 fr. 55, 3 fr. 35.

L'Institut des Sourds-Muets à Gruyères

(Correspondance particulière.)

C'est ici, au cœur même de la verte et riante Gruyère, sur un plateau la dominant, d'où l'œil découvre un magnifique panorama, qu'est venue s'abriter, il y a quelques années, l'Œuvre particulièrement intéressante, morale et sociale de l'Institut des Sourds-Muets.

La petite ville est encore embaumée du parfum d'une première messe récente, l'église paroissiale a conservé ses décors de mousse, de fleurs naturelles répandues à profusion et de draperies aux chatoyantes couleurs ondulant gracieusement dans les nefs. Un air de fête semble encore planer sur la population.

La saison des étrangers bat son plein. Ils deviennent chaque année plus nombreux, attirés par nos beaux sites, par l'air pur que nous respirons, par la cordiale simplicité qui préside à leur réception. Parmi ces hôtes de passage, mentionnons deux jeunes artistes de valeur du Conservatoire de Paris qui ont organisé hier, dimanche, un concert au profit de l'Institut des Sourds-Muets.

La grande salle de l'Hôtel-de-Ville était comble et nous avons été régalés de productions sur piano avec accompagnement de flûte exécutées par ces deux dilettanti. La quête a été fructueuse, et M. le révérend aumônier Jonneret s'est fait, en fort bons termes, l'interprète de l'Institut en remerciant les promoteurs de cette soirée de charité. La Société de chant de Gruyères, par l'exécution de morceaux choisis, mérite aussi d'être signalée et remerciée.

Ce matin a commencé la partie sérieuse de la journée: les examens officiels. Outre les parents, qui devaient prendre part au succès de leurs enfants, nous avons remarqué la présence de M. Bovet, chancelier, délégué de l'Evêché, de M. Weck, préfet de Bulle, représentant les autorités civiles, de M. Carrard, rév. doyen de Lully, de plusieurs ecclésiastiques à la tête desquels se détachait la figure vénérable de M. Castella, rév. curé de Gruyères. On remarquait aussi M. le député Progin, M. Oberson, inspecteur scolaire, etc., etc.

La séance a duré trois heures et chacun était émerveillé des résultats obtenus. Ces pauvres enfants, qu'afflige une si triste infirmité, ont subi des examens avec un succès que l'on ne rencontre pas toujours dans les écoles suivies par des enfants en possession de toutes leurs facultés. Mais aussi, comme l'a proclamé M. Castella, révérend curé de Gruyères, dans son discours, quels prodiges de dévouement, de patience et de persévérance ont dû mettre en œuvre les bonnes Sœurs enseignantes pour atteindre de si beaux résultats. C'est au prix de ces prodiges que ces enfants sont arrachés à la situation misérable qui les attendait dans la société, qu'ils deviendront des hommes capables de suffire à leur existence, qu'ils auront obtenu par l'instruction religieuse le bonheur d'être associés aux grâces qui découlent des sacrements, qu'ils connaîtront la vie sociale avec ses joies et ses obligations.

L'après-midi a été consacrée à la distribution des prix précédée d'une pièce comique jouée avec un brio étonnant par des sourds-parlants. La réplique se donnait avec une précision telle que l'on avait peine à croire que l'on se trouvait en présence de sourds authentiques!

Le discours de circonstance, prononcé par M. Jonneret, révérend aumônier, au nom du Comité de l'Association de Saint-Joseph, nous a révélé le vrai but de l'œuvre et les difficultés inhérentes à chaque début. Après avoir salué et remercié les délégués des autorités religieuses et civiles, il retrace à grands traits l'origine de l'Institut et sa marche jusqu'à ce jour. Il énumère les beaux actes de charité qu'elle a rencontrés à son berceau et termine par un appel chaleureux, presque désespéré, pour l'avenir de cette œuvre. Il ressort de son exposé que 63 élèves ont été admis pendant l'année qui finit, et parmi eux 46 Fribourgeois. Sa péroraison a été émouvante quand il a comparé cette œuvre à celle de la Propagation de la Foi, en établissant que l'obole de chacun contribue à envoyer des apôtres chez les nations sauvages, comme aussi elle permet de rendre ces pauvres enfants sourds-muets à la société, par l'usage de la parole, à leur apprendre à connaître Dieu, à devenir des chrétiens qui rempliront tous les devoirs de la religion.

M. Weck, préfet de la Gruyère, s'est levé à son tour pour remercier, au nom du gouvernement, les Sœurs de Saint-Joseph de Gruyères, le zélé aumônier et le comité de l'Association de Saint-Joseph pour tout le dévouement qu'ils prodiguent à ces enfants déshérités des dons de la nature. Il a ajouté que le devoir s'impose à l'Etat de partager cette sollicitude en protégeant cette œuvre éminemment utile et sociale.

Le canton de Fribourg à l'Exposition suisse de la petite industrie, à Zurich. — Nous extrayons du journal de l'Exposition de Zurich, les appréciations suivantes:

Le canton de Fribourg se présente avec une Exposition collective et c'est le *Département de l'Intérieur* qui est indiqué comme exposant. Il nous offre, dans un cadre restreint, une image exacte de l'industrie à domicile, dominante dans cette partie de la Suisse. Les travaux de vannerie de l'*Industrielle* (corbeilles, meubles en joncs) se distinguent davantage par leur solidité et leur belle exécution que par l'originalité des formes. Ce sont des articles courants qui conviennent à notre pays. Uniques dans leur genre, à la section fédérale, on remarque les cartonnages de la maison Wilczek, de Fribourg. D'élégants cornets en papier, des bonbonnières éblouissantes d'or et d'argent, des boîtes de tous genres ornées de fleurs, donnent la preuve de l'importance de cette industrie dans le canton de Fribourg. Nous croyons que les confiseurs, les joailliers, les pharmaciens, comme en général tous les industriels qui font un usage fréquent de boîtes, examineront tout spécialement cette collection et sauront, l'occasion donnée, s'en souvenir.

A une paroi de la petite salle fribourgeoise *(Freiburger Stübchens)*, si nous pouvons appeler ainsi cette Exposition spéciale, on remarque des chaussures en liber (Zbinden, au Sahli) et quelques travaux de vannerie, ainsi que les matériaux qui ont servi à la confection de ces objets. Ce genre de chaussure, peu connu chez nous, est-il une particularité du costume fribourgeois, c'est ce que nous ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces chaussures en forme de petits bateaux, sont légères, chaudes et solides; elles n'ont pas la prétention, par contre, d'être élégantes.

Mais ce qui donne une valeur toute spéciale à l'exposition fribourgeoise, c'est sa très riche et très intéressante collection de pailles tressées (Musée industriel). Les fines passementeries et dentelles de paille, de chanvre et d'autres plantes textiles aux couleurs éclatantes sont réunies dans deux grands albums. Le profane reste tout surpris devant la diversité et la finesse de ces travaux; les hommes de la partie y trouveront bien des choses à noter, et chacun, après avoir jeté un coup d'œil sur ces objets si divers, se fera une idée du grand développement que l'industrie de la paille a pris dans le canton de Fribourg.

En suivant le catalogue du pays de la crême (de la Sarine, en allemand *Sa-h-ne* qui se prononce à peu près comme *Sanne*, la Sarine) et du fromage de Gruyère, choses délicieuses que l'exposition fribourgeoise ne nous rappelle que par ses cloches de vaches avec collier brodé et ses calottes d'armaillis, on passe dans le canton de Soleure. Il n'y a pas lieu de supposer que le vaillant petit peuple de ce canton ne s'occupe que de la fabrication de *Memento mori*, bien qu'ils ne nous ait fait voir aucun autre produit de son activité industrielle que des tableaux de cheveux tressés avec goût et d'autres travaux en cheveux exécutés par Mlle Studer, à Soleure. Si artistiques et originales que soient ces tresses, nous doutons que cette industrie ait beaucoup d'avenir dans ce siècle où tous les souvenirs s'effacent si vite.

Il nous est agréable de voir le canton de Fribourg l'un des mieux notés à cette Exposition, la première de son genre en Suisse.

Emprunt à primes de la ville de Fribourg. — Un tirage des séries des obligations à lots de la ville de Fribourg a eu lieu mardi matin.

Voici la liste des séries sorties:

126	380	750	864	1259	1552	1558
1738	1795	1950	3447	3735	3986	4047
4056	4241	4445	4781	4830	4843	5029
5047	5108	5135	5196	6638	6824	7504
7546	7751	7973	8269	8531	9055	9255
9281	9924	9953	9978	10139	10182	10471

Le tirage des lots aura lieu le 15 septembre.

Deux charmantes fêtes se passaient cette semaine à Bonnefontaine. Dimanche 12 août, c'était la bénédiction de la grotte érigée en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes. Construite en magnifiques stalactites provenant des tuffières de Corpataux, elle renferme un vaste bassin, dans lequel vient se jeter une eau d'une abondance et d'une fraîcheur remarquables.

Le jour de l'Assomption réunissait les populations voisines, curieuses d'assister à la bénédiction de la splendide bannière, don d'un bienfaiteur anonyme, confectionnée par les mains habiles des Sœurs Franciscaines de Fribourg.

Une centaine d'ouvriers italiens, conduits par leur aumônier, M. l'abbé de Saint-Léger, étaient venus, le matin, de Fribourg, célébrer la fête de la Vierge. Ils se rendirent en procession à la source, située à 10 minutes; leurs cantiques et litanies, chantés en italien ou en latin, retentissaient agréablement dans nos vallons, étonnés d'entendre ces accents nouveaux, si mâles et si harmonieux.

Condamnation. — Vendredi, le tribunal correctionnel de la Gruyère a condamné le nommé Rime à quatre mois de prison, aux frais et à 5,000 fr. d'indemnité civile pour avoir occasionné, par son imprudence, la mort de Mme Geinoz, à la Croix-Blanche, à Epagny.

Navigation à vapeur. — La Société de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et de Morat aura son assemblée générale ordinaire le jeudi 23 août, à 11 heures du matin, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel.

Société fédérale des Sous-officiers. *Section de Fribourg.* — Excursion aux fortifications du Gothard. — Les sous-officiers et soldats de la section de Fribourg et en particulier les membres des sections de Morat, Bulle, Romont, Estavayer, qui désirent participer à cette course sont priés de bien vouloir s'annoncer auprès de M. Henri Fragnière, sergent major, président de la section de Fribourg, d'ici au 20 courant.

Le prix de la course, compris chemin de fer et hôtel, est de 30 francs.

La course aura lieu les 26, 27 et 28 du mois d'août.

(Communiqué.) LE COMITÉ.

†

L'office de septième pour le repos de l'âme de

Monsieur BONNET

aura lieu vendredi, 17 août, à 8 h. ½, à Saint-Nicolas.

R. I. P.

Observatoire météorologique de Fribourg

BAROMÈTRE

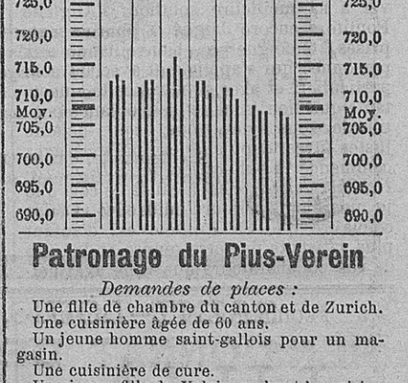

Patronage du Pius-Verein

Demandes de places:

Une fille de chambre du canton et de Zurich.

Une cuisinière âgée de 60 ans.

Un jeune homme saint-gallois pour un magasin.

Une cuisinière de cure.

Une jeune fille du Valais, sachant la cuisine et les travaux manuels, dans une famille allemande.

Un jeune homme de la Broye, pour apprendre l'allemand.

Deux repasseuses allemandes, pour l'hiver.

Une jeune fille allemande de 21 ans, pour le service dans un hôtel.

S'adresser à **M. l'abbé Kleiser,** directeur du Patronage, *Canisiushaus,* à **Fribourg,** par écrit ou personnellement, tous les mardis et samedis, de 11 heures à 1 heure

Etoffes pour Robes de Dames & Enfants

Réduction de prix

Etoffes pour robes, jupons et blouses, réduits à 45, 60, 70, 85, 1.45.

Etoffes pour robes de promenade et de maison réduites à 65, 85, 2.45.

Etoffes en coton, tin et à laver, Zéphirs, réduites à 20, 24, 28, 38.

Nouveautés en pure laine, coupons, réduites à 75, 45, 95, 1.65.

Echantillons de toutes les étoffes pour Dames et Messieurs, seront envoyés franco par retour du courrier, par la maison

Oettinger & Cie, Zurich.

Aux grands magasins du Phénix

EN FACE DU TEMPLE RÉFORMÉ

Arrivée d'une grande quantité de marchandises à des prix défiant toute concurrence. Vous y trouverez : toiles coton, mi-fil et fil en toutes largeurs et qualités, linges de table et de cuisine, linges et draps éponges, bazins et damassés, mouchoirs en fil et en coton, coutils, crins et laines pour matelas, plumes et duvets, couvertures en laine et en coton, descentes de lit, tapis, etc.

Venez visiter, et vous serez convaincus des prix exceptionnellement avantageux. H 1649 F (1311)

268, RUE DE ROMONT, 268

En face du Temple réformé

COLLÈGE SAINT-MICHEL

FRIBOURG (Suisse)

La rentrée est fixée à **mardi 25 septembre 1894**, pour les élèves des cours industriels et des deux gymnases, français et allemand, et **à lundi 15 octobre**, pour les élèves du lycée (*classes de philosophie et de physique*). Le jour de la rentrée, examens d'admission, à 8 heures ; le lendemain, ouverture des cours.

Demander le **Programme des études** et le **Prospectus de l'Internat** aux autorités du Collège. H 1714 F (1363/724)

LE RECTORAT.

Magdebourg 1893
Bruxelles 1891

Grand prix
Paris 1889

Gand 1889
Vienne 1881

POUDRES STOMACALES UNIVERSELLES

de **P. F. N. Barella, à Berlin** SW., **Friedrichstrasse 220**
membre de Sociétés médicinales de France

Recommandé par les médecins. Succès **extraordinaires,** même dans des cas invétérés. Echantillons gratis, contre simple envoi du montant de l'affranchissement, si la demande est adressée à mon **Dépôt général de Berlin.** (53)

***Dépôt :** Berne, Pharmacie Reblenten (Vignerons), Gerechtigkeitsgasse, 53.*

En boîtes de 2 fr. et de 3 fr. 20

La maison Paul Liengme & Cie, à Zurich

a l'honneur de vous informer que son dépôt se trouve actuellement chez **Mme Progin,** *rue de l'hôpital, 189,* **Fribourg.**

Draps pour vêtements, tissus pour Dames, lingerie, toilerie, chemiserie, couvertures de lits, vêtements pour Messieurs sur mesure, manteaux flotteurs et autres, gilets de chasse, tapis, régulateurs, réveils et pendules, glaces de toutes grandeurs.

Conditions de vente : au comptant, à 3 mois, 6 mois, ou par versements mensuels, soit pour 190 fr., 10 fr. par mois. H 145 F (762/430)

Se recommande **Elisa PROGIN.**

EAU PURGATIVE NATURELLE

de **Birmenstorf,** Argovie en Suisse

Eau purgative naturelle par excellence, connue depuis 50 ans et recommandée par les autorités les plus éminentes de la Suisse et de l'étranger. Reine des eaux purgatives (Dr C. J.) La plus propre entre toutes ses rivales (Dr W.). Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales et dans les principales pharmacies.

Sur demande, des envois seront faits à titre d'échantillons, *franco et gratuitement, à Messieurs les médecins.*

M 9403 Z (1267) **Alfred ZEHNDER,** *propr.*

SAINT-LOUIS, près Bâle (Alsace)

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES

tenu par les Sœurs de l'Adoration perpétuelle. Le chemin de fer à proximité, un excellent air, un parc pour s'y promener, une éducation toute de famille, une instruction solide dans toutes les branches, un prix pour l'année scolaire de 400 fr.: voilà ce qu'offre aux parents le Pensionnat de Saint-Louis.

H 2709 Q (1416) La Supérieure : **Sœur FABIOLA ANZER.**

TIR AU FLOBERT

Dimanche le 19 août

A GARMISWYL

organisé par la Société de Tir Garmiswyl et Guin. Beaux prix. Les amateurs sont cordialement invités. **LE COMITÉ.**

En cas de mauvais temps, il aura lieu *8 jours plus tard.* H1871F (1441)

HOTEL DE LA GLANE

PRÈS FRIBOURG

Beau jardin ombragé. — Vins réels. — Bière ouverte et en bouteilles.
Restauration soignée. — Service prompt. — Invitation cordiale.

H 1646 F (1316) **DUCARROZ, aubergiste.**

Café de Tempérance

Madame Schrœtter, veuve de l'ancien inspecteur de l'Abattoir, informe l'honorable public de la ville et de la campagne qu'elle dessert, depuis le 25 juillet, le café au lait, derrière Notre-Dame, 165. On y trouvera du bouillon et potage tous les jours. Vente de bon beurre et fromage de 1re qualité. Pension ouvrier. (1440/763)

M. MARMIJA de Lyon

sera à **Romont** vendredi avec un grand *assortiment de lunettes et pince-nez,* papeterie fine et un solde de chapeaux de feutre pour hommes et jeunes gens, à 1 fr. 50 et 2 fr. H 1869 F (1442/765)

V. NOUVEAU

médecin chirurgien-dentiste, absent jusqu'au 24 août. (1430/751)

TROUSSEAUX COMPLETS

A. FREYMOND & Cie

LAUSANNE

Meublés, Confections, Tissus en tous genres, chaussures, etc.

Facilités de paiements

ÉCHANTILLONS A DISPOSITION

N'ayant pas de frais de magasin, nous pouvons fournir meilleur marché que partout ailleurs.

Représentant pour le canton de Fribourg :
G. BINZ, *Planche inférieure, 261*
à **Fribourg.** (295)

AVIS AUX AGRICULTEURS

On trouvera toujours, et spécialement à l'occasion des foins,

AU VIGNOBLE

124, rue de Lausanne

de bons vins rouges et blancs, du pays et de l'étranger, à partir de 40 cent. le litre.

A la même adresse, à vendre d'occasion *2 alambics à vapeur* avec tous les accessoires.

Se recommande H1070F (970/534)
Félix SAVOY.

ANCIENS TIMBRES-POSTE

On achète toujours les anciens timbres-poste, aux prix les plus élevés.

(1224) **A. RODY.**

Commerce de timbres

Papeterie Josué LABASTROU
Rue de Lausanne, 74, à Fribourg

PAPIERS PEINTS POUR TAPISSERIE

Vitrauphanie

Imitation de vitraux peints (682

Agents assurances

Importante Compagnie Assurances Accidents demande agents dans principales villes suisses. Conditions exceptionnelle ment avantageuses. Ecrire **Case postale, 97, à Neuchâtel.** H1862F (1438)

J'avise

ma nombreuse et honorable clientèle de la ville et de la campagne que je viens de transférer mon domicile et magasin à l'*Hôtel des Bains.* Entrée en face du jardin anglais. Je continue d'avoir à sa *disposition une grande quantité* de chaussures en tous genres, à des prix très avantageux.

Se recommande au mieux
(1433/753) **ROSSALET.**

Une brave jeune fille

désirant apprendre la langue française, cherche une place dans une brave famille, sous des conditions très modestes. Offres sous chiffres H 1880 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler,* à Fribourg. (1446)

Changement de magasin

Le *magasin d'épicerie de la soussignée* est transféré, à partir du 25 juillet, *à la* **Rue de la Préfecture, N° 219,** à **Fribourg.** H 1748 F (1367)

Toujours de bonnes marchandises

Se recommande à la nouvelle clientèle,

Vve Charles YENNY.

Favorisez l'Industrie nationale

en demandant partout le **savon des Alpes,** équivalant des meilleures marques marseillaises, adopté pour la fourniture des hospices cantonaux du canton de Vaud. (729)

Jules BORNET, *négociant*
Grand'Rue, 54, **Fribourg,** Grand'Rue, 54
dépositaire principal pour le canton de Fribourg

DÉPOT POUR LE CANTON DE FRIBOURG

de toile de lin système Kneipp

chez **Alphonse MESOT,** *négociant,* à **Châtel-Saint-Denis.** (1294)

PIANOS

Location. — Echange. Vente. **Accordage.**
Magasin de musique et instruments en tous genres.

OTTO KIRCHHOFF
114, rue de Lausanne, à **Fribourg.** 1576

Pour achats et ventes d'immeubles

(domaines, montagnes, maisons de rapports) et **emprunts** *hypothécaires,* s'adresser à **Léon Girod,** *gérant d'immeubles,* rue de Lausanne, **N° 86,** à **Fribourg,** lequel est actuellement chargé de la vente de plusieurs beaux domaines de 20 à 200 poses, avec ou sans forêts, et de plusieurs maisons bien situées à Fribourg. Les acquéreurs n'ont aucun frais à payer. Discrétion absolue. (227/123)

KREBS-GYGAX, SCHAFFHOUSE

A chaque instant surgissent de nouveaux
Appareils de reproduction
Sous autant de noms divers, aussi ronflants que possible, ils promettent tous de
véritables miracles.
Comme un météore apparaît la
Nouvelle invention,
pour disparaître tout aussi promptement. Seul le véritable **hectographe** est devenu est restera encore de longues années le meilleur et le plus simple des appareils de reproduction. Prospectus gratis et fco. sur demande à KREBS-GYGAX, SCHAFFHOUSE.

H 1534 F (1247/667)

54 Récompenses, dont 16 Diplômes d'honneur et 14 Médailles d'or
55 ANNÉES DE SUCCÈS!!!

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires et le seul véritable

Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerf, de tête, contre la dyssenterie et la cholérine. Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.

Excellent aussi pour les dents, la bouche et les soins de la **toilette. C'est un préservatif souverain contre le choléra. Exiger le nom DE RICQLÈS.** H5590X (1188/640)